

# REGLEMENT DU VIDE GRENIER RCLM 2022

**Les participants s'engagent à fournir les documents suivants :**

- Copie de la pièce d'identité
- Fiche d'emplacement remplie, datée et signée
- Règlement du vide grenier daté et signé
- Attestation sur l'honneur remplie, datée et signée
- Règlement en chèque ou espèces. Chèque à l'ordre du RCLM

Obligation de passer à la table des organisateurs avant installation

Ouverture des portes à 6H00, pour une installation prévue jusqu'à 8H. Passé ce délai, les exposants ne pourront plus s'installer et nous nous réservons le droit de louer cet emplacement libre aux personnes présentes.

Fin du vide grenier à 17H, à partir de cette heure-ci, les exposants pourront commencer à libérer les lieux. Les objets invendus ne devront pas être mis dans les poubelles municipales.

Nous demandons à tous les participants de respecter l'espace mis à leur disposition, de laisser au maximum les lieux propres, aucun objet ne devra rester dans la salle après le départ des participants.

Le paiement devra se faire soit par espèce, soit par chèque. Toute inscription ne sera effective qu'après réception du paiement.

Tarif : 3€ le mètre linéaire, ( en extérieur 4m de profondeur)

Nous vous demandons de nous retourner par courrier ou par mail l'ensemble des documents à cette adresse :

Mme .M.Barbey

secretaire.rugbyclubmacau@gmail.com

5 chemin de la garenne

33460 Macau

Date

Signature